

fenêtres s/cours 1^{res} classes

***spécial
étudiant·es***

***Pour une autre
formation***



VOTRE ANNÉE DE FORMATION est maintenant bien avancée, entre temps de cours et stages en école. Une année riche mais chargée, trop, certainement pour éprouver le sentiment de sérénité et la sensation d'être suffisamment formé·e pour assumer la charge d'une classe à mi-temps dans quelques mois. Pour le SNUipp-FSU, afin de placer les futur·es PE dans les meilleures conditions possibles il faut repenser la formation initiale avec ambition, notamment en prévoyant de véritables stages réellement intégrés dans la formation. Ce n'est pas le sens de la prochaine réforme envisagée par le ministre Jean Michel Blanquer, qui considère qu'enseigner revient à exécuter des « bonnes » pratiques et que pour être formé, il suffit d'être en classe. Une formation par mimétisme, qui au passage ne coûte pas cher ! Le SNUipp-FSU porte un tout autre projet pour les enseignant·es et pour la réussite de tous les élèves. Il faut voir grand pour l'école ! Et si vous rejoignez le SNUipp-FSU pour défendre cette grande idée ?

3
dossier

**La Maternelle,
école
fondamentale**

6
Infos service

**Le concours et
la titularisation
2021**

7
Question métier

**Covid-19:
quelles adaptations ?**

**en
bref****LES PUBLICATIONS
DU SNUIPP-FSU :**

Le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire du primaire avec 54 000 adhérent-es, conçoit des outils pour répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner tout au long de votre formation, de votre entrée dans le métier et de votre carrière. N'hésitez pas à les demander aux délégués-es de votre département !

Le livret «*Le concours et après ?*»

est une publication à destination des candidat-es au CRPE. Après le stress des épreuves, vous en viendrez vite aux questions concernant l'année prochaine : l'affectation dans un département, le stage en école à mi-temps, la formation, la titularisation... ou peut-être comment préparer de nouveau le concours.

Le «*Guide Néo*» s'adresse quant à lui aux PE stagiaires. Pour vous aider dans votre entrée dans le métier, ce livret compile des informations sur l'organisation de la rentrée et de l'année de stage, vos droits, vos obligations, des infos sur les opérations administratives comme changer de département ou participer au mouvement, et aussi des infos plus générales sur l'école et son fonctionnement. Bien d'autres publications sont également disponibles : le Guide aides sociales version étudiant-es ou début de carrière, Bien lire sa fiche de paie, Droit de grève, etc. N'hésitez pas à contacter votre section départementale pour vous procurer ces publications (snuXX@snuipp.fr où XX est le numéro du département).

🔗 **ALLEZ SUR LE SITE SNUIPP.FR/ LE SNUIPP DANS LES DÉPARTEMENTS**

RÉFORME DES FORMATIONS

Les conséquences pour l'année à venir

Une fois titularisé-e, vous serez affecté-e à plein temps en classe. Mais pour les futur-es lauréat-es, l'année à venir en tant que fonctionnaire stagiaire en responsabilité à mi-temps en M2 sera une année de transition.

Le CRPE 2021 sera le dernier concours placé en M1. Dès 2022, le CRPE et ses nouvelles épreuves se dérouleront en fin de M2. Dans la réforme voulue par Jean-Michel Blanquer, ce nouveau concours devait être adossé à de nouvelles maquettes de Master... mais leurs mises en place dans les INSPE s'avèrent complexes et créent de fortes crispations. Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) tentent de passer en force : délais intenable, absence de dialogue social au sein des instances des INSPE, forte pression des rectorats dans les discussions... De grandes incertitudes demeurent et des disparités voient le jour quant à l'organisation de l'année en M2 l'an prochain.

Le carcan du nouveau cursus MEEF et ses 55 % de «*fondamentaux*» laisse peu de marge de manœuvre pour mettre en place sereinement une formation de qualité, in-

dispensable à l'acquisition d'une professionnalité enseignante de haut niveau.

UNE RÉFORME CONTESTÉE

Cette réforme va multiplier les contrats pour les étudiant-es se destinant au professorat. Les mettre en responsabilité de classe sur des tiers temps, avant le concours, pour 680 € par mois n'endigera pas la crise de recrutement qui touche profondément notre métier, et impactera plus globalement la qualité de la formation universitaire. La charge de travail sera très importante pour les Master MEEF puisqu'il faudra à la fois rédiger un mémoire, valider l'année de M2, préparer le concours et assurer un service en classe d'un tiers-temps.

Le SNUipp, avec les autres syndicats de la FSU, continue à combattre cette réforme aux côtés de tous les acteurs de la formation. Il veillera à ce que les conditions de stage soient les meilleures possibles.

Focus**LES CHIFFRES DU CONCOURS 2021**

Les 12 et 13 avril prochains se tiendront les épreuves du CRPE. Cette année, 9 890 postes d'enseignants sont offerts aux concours pour le 1^{er} degré contre 10 041 en 2020. Les derniers chiffres des inscrits au concours, publiés par le ministère, font état de 100 482 inscrit-es. Ils sont surévalués car ils comprennent les inscriptions multiples et les candidatures non recevables. L'année dernière, moins de 40 % des inscrit-es se sont finalement présenté-es aux épreuves. Le détail est consultable sur le site du ministère, en tapant devenirenseignant.gouv.fr Pour connaître la répartition par académie et par concours des 9890 postes ainsi que l'analyse qu'en fait le SNUipp-FSU : neo.snuipp.fr/crpe-2021-la-repartition-des-153



La maternelle, école fondamentale

La maternelle, école première, est un lieu d'apprentissage et de socialisation incontournable. C'est le premier lieu de vie où les enfants apprennent ensemble et se reconnaissent progressivement en tant qu'élèves qui appartiennent à un même groupe.

Maîtrise de la langue, découverte de la culture de l'écrit, construction du nombre, découverte du monde et de son corps, développement de la créativité et d'une culture artistique doivent être enseignés de façon structurée et structurante. En s'appuyant par exemple sur les rituels comme Damien Sage, enseignant militant l'exprime p 5. Mais toujours en respectant les besoins des jeunes enfants et en utilisant des situations d'apprentissages adaptées comme le rappelle Mireille Brigaudiot, spécialiste du langage, dans son interview également p 5. Partir de ce que savent déjà et de ce qui intéresse les enfants est nécessaire pour donner du sens et intégrer dans les apprentissages les élèves les plus éloigné-es de la culture scolaire. Grâce à sa pédagogie particulière, l'école maternelle permet à des élèves toutes et tous différents, d'acquérir ensemble les bases d'une culture commune et de déjouer les effets des inégalités sociales. Les programmes de 2015, qui ont rencontré une forte adhésion de la part de la profession et de l'ensemble de la communauté éducative, ont renforcé le caractère bienveillant de cette école première en faisant notamment la promotion du jeu et d'une évaluation positive basée sur l'observation des progrès de chaque enfant. Or, une note du Conseil Supérieur des Programmes (CSP) remet en question les programmes de 2015, et propose une réorientation de la maternelle en transfor-

Pour permettre la réussite de l'ensemble des élèves, des moyens sont nécessaires adossés à de bons programmes.

mant ses missions, pour y appliquer la vision édictée du ministre et un retour à des «*fondamentaux*» (voir p 4). Ce que dénoncent syndicats et associations. Pour permettre la réussite de l'ensemble des élèves, des moyens sont nécessaires adossés à de bons programmes. Pour avoir un nombre d'élèves par classe permettant de développer des interactions individuelles et en petits groupes, pour travailler avec les «*petits parleurs*». Pour assurer un dialogue entre tous les adultes, parents, PE, ATSEM, AESH afin que les difficultés que pourrait rencontrer l'enfant ne s'enkystent pas, que ce dernier se sente toujours soutenu et en confiance, ce qui demande en particulier du temps. Pour scolariser les enfants de moins de trois ans dans de bonnes conditions, parce que certains ont besoin de plus de temps pour réussir. Enfin, le SNUipp-FSU préfère faire confiance à l'expertise et à la profession-

nalité enseignante ainsi qu'aux travaux de la recherche dans tous les domaines d'apprentissage, plutôt que s'appuyer sur les «*bonnes pratiques*» prescrites dans les guides ministériels. L'ambition de la démocratisation de l'école maternelle à travers des pratiques pédagogiques et didactiques adaptées, doit être portée par une formation initiale et continue exigeante.

LE PROJET DU SNUIPP-FSU POUR LA MATERNELLE

Pour le SNUipp-FSU, l'école maternelle nécessite une solide formation initiale et continue alimentée par les travaux de la recherche pour accompagner les enseignant-es dans la mise en place de démarches et situations d'apprentissage. Elle a besoin d'une ATSEM par classe à temps plein, de RASED dans chaque école et que soit créés des plateaux techniques avec infirmières, médecins et professionnels de la petite enfance pour pouvoir jouer son rôle de prévention. Un réel investissement des collectivités locales dans la construction et l'équipement d'écoles répondant aux spécificités de cette tranche d'âge est nécessaire partout. Enfin, les effectifs de classe sont parmi les plus chargés des pays de l'OCDE. Ils ne devraient pas dépasser 25 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire, 15 en Petite Section et Toute Petite Section, conditions indispensables à la réussite de toutes et tous les élèves.

1^{res} classes

Publication du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : neo@snuipp.fr

Rédaction : Secteur débuts de carrière, C. Briglia, P. Caner, N. Flavier, T. Girard, N. Palacio, J. Pibouleau, A. Pluquois, L. Pontzele.
Conception graphique : Emmanuelle Roncin et Clément Chassagnard d'après la maquette de Susanna Shannon / Naja Com.
Impression : Limprime

Une école maternelle fragilisée

Les programmes de l'école maternelle de 2015, plébiscités par la profession et l'ensemble de la communauté éducative, sont le fruit des apports de l'ensemble de la recherche et donnent une orientation pédagogique très forte.

Ils reposent sur l'idée qu'il faut du temps pour apprendre et que tout le monde n'apprend pas au même rythme sans pour autant être mis en échec. Le fait que le cycle de l'école maternelle dure 3 ans permet une progressivité des apprentissages qui respecte le rythme de chaque enfant et contribue au développement langagier, sensoriel, culturel, corporel et social de tous les élèves, en s'efforçant d'utiliser le jeu comme entrée dans les savoirs. Le recours à une évaluation bienveillante basée sur l'observation des progrès de chacune

rappelle que chaque élève peut réussir à l'école. Ces programmes font le pari de la réussite de tous et toutes. En ce sens ils marquent une véritable rupture avec les programmes de 2008 et reprennent largement les propositions du SNUipp-FSU.

UNE MAUVAISE NOTE

Pourtant, dans une note publiée en décembre 2020, le Conseil Supérieur des Programmes, composé essentiellement d'inspectrices et d'inspecteurs généraux et de personnalités proches du ministre, a préconisé à la demande de ce dernier d'y apporter des aménagements et vient s'attaquer aux fondements même de cette école. Cette note traduit la volonté politique d'introduire du normatif là où il y a de la souplesse, des injonctions fermes là où réside la liberté pédagogique, de l'individualisation là où vit le collectif et de réduire les apprentissages et le métier d'enseignant-e à des procédures mécaniques dénuées de sens. Primarisation, resserrement sur des fondamentaux, culture des « tests » dans le but de classer les élèves dès l'âge de trois ans, ce texte marque un brutal retour en arrière et prouve que ses auteurs tentent de réduire

l'école maternelle à une antichambre de l'école élémentaire avec un enseignement limité au lire, écrire, compter. Or, cette vision de l'école, en plus de créer une véritable rupture avec toute l'histoire de l'école maternelle, implique un renoncement au « toutes et tous capables » qui devrait pourtant guider les politiques éducatives. Cette réorientation a été dénoncée par un collectif de syndicats enseignants et des associations professionnelles dans une tribune parue dans *Libération* le 9 février dernier.



© RYAN FIELDS/UNSPASH



RITUELS: DE VRAIS TEMPS D'APPRENTISSAGE

GHISLAIN LEROY, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Rennes 2 et auteur de « L'école maternelle de la performance enfantine » (Peter Lang, 2020).

1. EN QUOI L'ÉCOLE MATERNELLE EST-ELLE FONDAMENTALE ?

Du côté des sociologues de l'école maternelle, on peut distinguer deux types de registres de justification de l'école maternelle. On peut la justifier pour des raisons psycho-affectives : elle permettrait de donner confiance en soi, d'apprendre à oser créer, dans un climat de bienveillance où chacun est accueilli. On rappellera que tous les enfants ne bénéficient hélas pas d'un tel climat chez eux, ce qui rend nécessaire selon moi qu'une institution publique assume ces missions éducatives, qui valent en soi. Une deuxième tendance situe plutôt l'importance de l'école maternelle du côté de sa lutte contre les inégalités d'apprentissage, pour qu'elle transmette les apprentissages aux enfants les moins bien dotés scolairement par leur milieu d'origine. En vérité, ces deux approches sont conciliables.

La bienveillance peut être comprise comme transmission de la culture à tous, et cette dernière ne passe pas sans un accueil de chaque enfant, dans sa singularité.

2. QUELLE ANALYSE FAITES-VOUS DE LA NOTE DU CSP ?

Elle vise à donner une place plus forte encore aux activités liées à la langue française, aux mathématiques et à l'évaluation, alors même que leur importance n'a cessé de croître depuis plusieurs décennies, mettant les élèves les plus faibles en difficulté dès l'entrée en petite section, créant un climat

d'urgence peu propice à l'apprendre serein. Pour moi, l'urgence est plutôt de former les enseignants à la prise en compte du bien-être de l'enfant. Or, certaines notions de psychanalyse ou de psychologie de l'enfant me paraissent de moins en moins au cœur de la formation. C'est aussi la question d'une formation spécifique à l'école maternelle, et à sa tradition. Autre urgence : mettre au cœur de la formation l'inclusion des élèves les plus faibles, souvent relégués au second plan alors même qu'ils ont tout particulièrement besoin d'interactions et d'étayages adultes, dans le quotidien de la classe.



Langage : conseils aux débutant-es

MIREILLE BRIGAUDIOT, spécialiste du langage

« Les jeunes enfants acquièrent – construisent l'oral dans des échanges avec les adultes. N'écoutez pas les conseils de type « faire apprendre » des mots ou des structures. C'est dans la relation entre eux et vous que se jouent leurs progrès.

laissez-les ensuite parler, ne leur posez pas de questions fermées. Occupez-vous plus souvent et surtout en petit groupe, des enfants qui sont en retrait, quel que soit le domaine concerné.

Ayez en tête l'horizon de l'écrit dès la PS, plus en MS, souvent en GS. Dans la première moitié du cycle, utilisez l'écrit (usages ordinaires) en expliquant ce que vous faites et ne demandez rien aux enfants. Laissez-les peu à peu participer à partir de la MS. Montrez-vous en train d'écrire, montrez que vous pouvez relire, montrez que vous pouvez adresser cet écrit à quelqu'un. Bruitez individuellement chaque prénom. Allez toujours du son (ce qu'ils entendent lors du bruitage) à la lettre (ce qu'ils voient de la forme de la lettre et son nom) et jamais l'inverse. N'oubliez pas de dire aux enfants que ça les aide à bientôt apprendre à lire. Quand ils se mettent à écrire tout seuls, sans aucune aide, c'est gagné ! »

Intéressez-vous aux enfants, faites tout pour qu'ils s'expriment, interprétez ce qu'ils disent si vous ne les comprenez pas, valorisez leurs essais, et reformulez tranquillement, expliquez, sans jamais les dévaloriser. L'évaluation positive et les « bonnes » formes les font progresser. Parlez leur de ce qui les intéresse : leurs jeux, leurs soucis, leurs bonheurs, leurs questions. Racontez ou lisez une histoire par jour, reprenez celles qu'ils demandent,



Damien SAGE est militant et élu au GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle). Il enseigne en maternelle à Paris (19^e) en REP.

COMMENT FAIRE DES RITUELS DE VÉRITABLES TEMPS D'APPRENTISSAGE ?

Cette question se pose très vite quand on démarre. Deux axes sont

à prendre en compte : Quels apprentissages ont besoin d'être ritualisés ? Quels points de repères ritualisés permettent de sécuriser les élèves ? Par exemple, présenter chaque matin le programme du jour et y revenir dans la journée permet à tous les élèves de construire un repérage dans le temps et aide les plus anxieux à se rassurer.

QUELS ÉCUEILS ÉVITER ?

Le premier c'est de faire des rituels un bloc de 45 minutes le matin en arrivant. En s'interrogeant sur les apprentissages à ritualiser, on s'autorise à

les placer à différents moments. Ils rythment alors la journée. Par exemple, mes élèves s'entraînent à lire le calendrier chaque matin après la récréation. Ils repèrent les jours passés, les événements à venir, lisent la date. Mes rituels évoluent également dans l'année.

Y A-T-IL DES INCONTOURNABLES SELON VOUS ?

Non. Je me focalise sur ce dont les enfants et moi avons besoin. C'est important de s'appuyer sur ce avec quoi on se sent à l'aise. Chaque matin, après l'accueil, on

chante. J'aime démarrer la classe avec cette activité qui a besoin d'être régulière. Elle me permet de me sentir à l'aise. Quand j'ai débuté cela m'a donné confiance. Le GFEN m'a aussi aidé à choisir mes rituels en questionnant le sens des apprentissages : pourquoi ce savoir existe ? Cela m'aide à choisir les rituels et à les inscrire dans des situations qui ont du sens.



➤ Mireille brigaudiot
Langage et école maternelle
éditions hatier, 2015
ISBN : 978-2-218-96011-6
➤ mireillebrigaudiot.info



© NAJAPRESSE



Vous êtes lauréat·es du concours 2021

Au 1^{er} septembre 2021, vous serez nommé·e fonctionnaire stagiaire au 1^{er} échelon du corps des professeurs des écoles, à l'indice 390. Un point d'indice valant 4,69€ bruts vous percevrez un salaire mensuel net d'environ 1 430€.

VOTRE AFFECTATION

Votre classement dépendra de votre rang au concours et votre affectation se fera dans l'un des départements de l'académie, selon les vœux émis lors de votre inscription. Un poste vous sera attribué lors du mouvement dont les règles sont départementales.

L'ORGANISATION DE VOTRE FORMATION

Votre suivi sera assuré dans le cadre d'un double tutorat : d'une part de maîtres formateurs et formatrices (PEMF) ou d'accueil temporaire (MAT) et/ou de conseiller·ères pédagogiques du premier degré, d'autre part de formateur·trices de l'INSPE. Vous serez à mi-temps en responsabilité de classe et à mi-temps en formation à l'INSPE où il vous faudra valider le M2 MEEF au plus tard au 1^{er} septembre 2022. Si vous avez déjà un master ou bénéficiez d'une exemption, une formation adaptée prenant en compte votre parcours antérieur doit être mise en place.

VOUS NE REMPLISSEZ PAS LES CONDITIONS DE DIPLÔME

Votre stage est prolongé d'un an pendant lequel vous gardez le bénéfice du concours afin de valider votre M2.



Vous n'obtenez pas le concours

Si vous validez cette année votre M1, vous pourrez poursuivre en M2 et vous inscrire au concours 2022. Un contrat d'alternance d'1/3 temps en classe (8h) devrait vous être proposé. Des questions subsistent quant aux modalités d'implantation de ces 1/3 temps, car il y a peu de services d'enseignants à 2/3 temps à compléter dans le premier degré. Si vous avez validé votre M2 cette année, renseignez-vous auprès de votre INSPE pour savoir si un parcours adapté sera mis en place. Dans tous les cas, rapprochez-vous du SNUipp-FSU de votre département.

La titularisation

Elle sera prononcée à l'issue de l'année de stage. Le jury académique s'appuiera sur le référentiel de compétences du 1^{er} juillet 2013 après avoir pris connaissance :
→ de l'avis de l'IEN, établi sur la base d'une grille d'évaluation et après consultation du rapport du tuteur (PEMF ou MAT),
→ de l'avis du directeur ou de la directrice de l'INSPE. Pour les lauréates et lauréats 2020, qui n'ont pas subi d'oral d'admission, le ministère a institué un oral de titularisation. Il ne devrait pas être reconduit si le concours se déroule dans les conditions prévues.

Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Vous ne leur enseignez pas seulement les maths, l'histoire ou la musique, vous leur apprenez aussi à devenir les citoyens de demain, et ça n'est pas rien. Choisir l'Offre Métiers de l'Éducation, c'est choisir une offre conçue sur mesure pour les professionnels de l'éducation par MAIF avec l'Autonome de Solidarité Laïque. Un contrat unique qui garantit votre responsabilité, vos droits et vos dommages corporels ainsi que le soutien de proximité de notre partenaire l'Autonome de Solidarité Laïque. Pour plus d'informations : maif.fr/offreeducation.

#ChaqueActeCompte

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et l'ASL. MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi 1901.



2 questions



COVID 19 : QUELLES ADAPTATIONS ?

Christèle Gasnier Martin enseignante T2, remplaçante dans la Drôme.

1.

COMMENT T'ES-TU ADAPTÉE AU PORT DU MASQUE ? QUELLES MODIFICATIONS

AS-TU APPORTÉES À TA PRATIQUE ?

L'adaptation au port du masque est compliquée. La communication non verbale est renforcée, ainsi que le langage corporel, pour remplacer les mimiques essentielles à la compréhension des élèves surtout pour la lecture théâtralisée ou la compréhension de textes. Je joue davantage avec mon regard, je verbalise plus, mes yeux sont mon sourire ! Le masque est difficile à porter constamment, je me sens essouffée, même asphyxiée quand je raconte une histoire, donc j'ai dû, à mon grand regret, remplacer celle-ci par des écoutes musicales. De même j'entends mal les élèves et je dois m'approcher ou les faire répéter. La communication orale est fortement perturbée et modifiée. Je me sens en conflit entre le devoir de respecter les protocoles et l'organisation de la classe et ma gestion pédagogique. Le travail de groupe, la coopération, l'entraide se voient remis en cause alors que je les trouve essentiels. Les élèves sont impactés par le port du masque et les gestes barrières. Pour certains cela est source d'angoisse, de mal-être pour respirer ou porter des lunettes. Il faut trouver des solutions pour les rassurer, comme les laisser sortir un petit moment ce qui

peut perturber le cours, ou alors créer des mises en situation de détente comme le yoga dans la cour, où ils peuvent respirer et quitter leur masque. Selon les écoles, les règles dans la pratique de l'EPS changent sur le port ou non du masque, les distances. Alors j'ai pensé des activités individuelles qui respectent le protocole : renforcement musculaire, danse...

2.

AS-TU VU DES CHANGEMENTS DANS LA GESTION DE LA DISCIPLINE ?

La gestion de la classe pour les remplacements courts est plus compliquée. D'une part la mémorisation des prénoms se fait moins vite pour moi vu que l'on ne voit que les yeux. Cela rend l'autorité plus compliquée, car apprendre les prénoms rapidement donne une attention aux élèves et une forme de respect mutuel. Les divers protocoles de chaque école surchargent la quantité d'informations à retenir. Cela me rend plus stressée et impacte ma façon de gérer la classe. Le temps pour la gestion du protocole dû au manque de lavabos ou d'espace dans la classe, joue sur les apprentissages. Mais on prend l'habitude de se voir avec le masque. Un cap a été franchi à ce niveau comme une nouvelle façon de vivre. La norme sociale est en train de changer, ce qui était normal cesse de l'être.

SUR LE VIF



SYLVAIN DOUSSOT
formateur à l'INSPE de Nantes

« La formation a été revue par le ministère sans s'appuyer sur la recherche en sciences sociales ni sur les professionnels de terrain. »

“ QUELS SONT LES ENJEUX DE LA FORMATION INITIALE ?

Des tensions existent déjà entre la préparation du concours et la formation professionnelle. Elles risquent d'être amplifiées avec le passage du concours en M2, qui reste très théorique, notamment parce que les élèves et leurs savoirs ne sont pas pris en compte. Il a alors été très compliqué de réussir à proposer une réelle formation. L'un des enjeux est de faire que les étudiantes et les étudiants apprennent à penser la question de l'enseignement en parallèle de celle de l'apprentissage, en fonction des savoirs et compétences en jeu. Un autre est de renforcer le lien entre les stages et la formation à l'INSPE en s'appuyant sur les champs de recherche qui s'intéressent à l'éducation et l'enseignement, et leur application en classe. Par exemple, d'accentuer la formation sur les didactiques des disciplines plutôt que de séparer ce qui serait lié au métier et ce qui serait disciplinaire, chose sous-tendue par cette réforme.

QUELS RISQUES ?

Un resserrement sur les fondamentaux. Le concours en fin de M2 risque de transformer la formation professionnelle en une préparation au concours. Et puis des étudiants moins disponibles, en M2, pour se questionner et analyser ce qu'il se passe en classe puisqu'ils devront se concentrer en même temps sur 1/3 temps en classe, concours et diplôme. Enfin, être formé à appliquer des méthodes pensées par des « experts », et non plus comme des professionnels qui analysent.



Covid-19

DES MOYENS POUR AFFRONTER LA CRISE

www.snuipp.fr/actualites/posts/education-des-moyens-humains-pour-reussir



Concours

supplémentaire 2021

UNIQUEMENT À CRÉTEIL !

neo.snuipp.fr/concours-supplementaire-2021,1498



Mouvement

AFFECTATIONS

neo.snuipp.fr/le-mouvement-departemental-et-les,1514

Covid : les étudiant·es précarisé·es

Alors que les files des distributions alimentaires s'allongent, que certain·es se suicident, les étudiant·es sont les grand·es absent·es des différents plans de soutien du gouvernement.

Si plusieurs aides existent, articulées notamment autour des bourses du CROUS pour les repas à 1€, elles sont notoirement insuffisantes. Un·e étudiant·e sur 5 vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, une précarité extrême conséquence d'un système de bourses qui exclut 73 % des étudiant·es et dont les montants sont largement inférieurs à ce seuil. 1,5 milliard d'euros sont nécessaires de toute urgence dans la lutte contre la précarité étudiante, en augmentant immédiatement les bourses et les aides au logement.

Pour le SNUipp-FSU, les propositions de l'exécutif, de s'engager dans un service civique ou d'avoir recours à des emprunts endettant avant même d'avoir un revenu, sont donc irrecevables.

D'une façon plus générale, le renvoi systématique aux revenus des parents pose

aussi question : les étudiant·es ont des responsabilités pénales et civiques notamment, mais pas de droits sociaux propres. Infantilisé·es, leurs possibilités de faire leurs choix personnels sont niées : tout dépend du portefeuille des parents.

A cela s'ajoute l'absence de RSA pour les 18/25 ans, ou d'allocation-chômage pendant l'insertion professionnelle.

POUR UNE ALLOCATION D'AUTONOMIE

L'instauration d'une allocation d'autonomie qui prendrait en compte la situation de chaque individu, le coût réel de la vie, garantissant à chacun·e indépendance et vie décente, qui permettrait de lutter contre l'échec scolaire lié au travail salarié des jeunes est urgente : une aide pour tou·tes les jeunes permettant l'émancipa-



tion et la liberté de choix. Un tel revenu peut être financé par la cotisation sociale, certains pays l'ont fait, la France peut choisir de donner une autre place à sa jeunesse.

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres sur gmf.fr/enseignement



ASSURÉMENT HUMAIN

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat AUTO PASS entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Sarah,
professeure des écoles.